


COMMUNE DE THEY SOUS MONTFORT

	<p>PROCES VERBAL REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 30 JUIN 2024</p>	<p>Nombre de Conseillers en exercice : 11 Nombre de Conseillers présents : 08 Nombre de Conseillers votants : 08 Suffrages exprimés : 08</p>
---	--	---

Le DIMANCHE 30 JUIN 2024 à 10 heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL est dûment convoqué par Monsieur le Maire, le Jeudi 27 Juin 2024, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel NICOLAS, Maire.

Étaient Présents : Messieurs CAMUS Patrice et FAUCHERON Pascal, Mesdames CHOLE Elisabeth et GRAINGEOT Lucette, Messieurs COMESSE Cyrille, LEVEQUE Jean Paul et NOEL Hugues

Absent(s) Excusé(s): Monsieur FATET Laurent

Absent(s) Non Excusé(s): Messieurs GOURVES Jean François et MARSAL Mathieu

Conformément à l'article L 2121.15, Madame GRAINGEOT Lucette a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du Jour

- 2024-18 – CREATION ET EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN ESLEY ET VALFROICOURT
- 2024-19 – DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT
- 2024-20 – SUBVENTIONS DIVERSES
- Questions diverses
- Informations du maire

2024-18 – CREATION ET EXPLOITATION D'UN PARC EOLIEN ESLEY ET VALFROICOURT

Monsieur le Maire présente la demande d'autorisation environnementale pour la création et l'exploitation d'un parc éolien de cinq aérogénérateurs et de deux postes de livraison sur le territoire des communes d'ESLEY et VALFROICOURT par la société CENTRALE EOLIENNE LES HAUTS CHEMINS 2(NEOEN).

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL,

EMET un avis défavorable(7 contre, 1 pour)
à cette demande d'autorisation environnementale.

2024-19 – DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT

Pour équilibrer le budget assainissement, la commune doit alimenter la ligne de dépense de fonctionnement.

CHAPITRE 11 ART 61528	+ 3.000 €
CHAPITRE 74	+ 3.000 €
BUDGET COMMUNAL ART 6573644	+ 3.000 €
BUDGET COMMUNAL ART 615231	- 3.000 €

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL et avec la majorité atteinte,

SE PRONONCE favorablement pour la décision modificative.

DECIDE	BUDGET COMMUNAL ART 6573644	+ 3.000 €
	BUDGET COMMUNAL ART 615231	- 3.000 €
	CHAPITRE 11 ART 61528	+ 3.000 €
	CHAPITRE 74	+ 3.000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à établir et signer les Mandats et Titres liés à cette opération.

2024-20 – SUBVENTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention de 150€ à l'ADAVI.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, et avec la majorité absolue,

EST FAVORABLE pour accorder une subvention de 150€ pour l'ADAVI.



**PROCES VERBAL
REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
30 JUIN 2024**

SIGNATURES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

NICOLAS Michel	CAMUS Patrice
FAUCHERON Pascal	CHOLE Elisabeth
COMESSE Cyrille	FATET Laurent
GOURVES Jean-François	GRAINGEOT Lucette
LEVEQUE Jean-Paul	MARSAL Mathieu
NOEL Hugues	